

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 07 juillet 2021

L'IEDOM publie son rapport annuel économique de La Réunion 2020

Le rapport annuel économique de l'IEDOM donne une vision détaillée de la situation économique et financière du département au travers de données d'ensemble et par secteurs. L'année 2020 est profondément marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 et restera une année exceptionnelle en tous points. Pour Gilles Lesellier, directeur de l'IEDOM, « l'appréciation de cette crise sur le plan économique et financier est indispensable et le rapport économique de l'IEDOM vise à apporter une meilleure compréhension de la situation et des enjeux locaux. »

EN 2020, PASSÉ LE CHOC DU CONFINEMENT, L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE FAIT PREUVE DE RÉSILIENCE

L'entrée en vigueur d'un confinement en mars 2020 s'est traduite par une chute de l'activité économique sans précédent de -28 % à La Réunion. Après ce coup d'arrêt inédit, l'économie réunionnaise est repartie. L'indicateur du climat des affaires au plus bas début 2020 s'améliore ensuite pour revenir en fin d'année à sa moyenne de longue période. Sur l'année, l'activité économique s'inscrit globalement en retrait avec des situations contrastées selon les secteurs. D'après les entreprises interrogées, les baisses de chiffre d'affaires atteignent -40 % en moyenne pour le secteur du tourisme et -13 % pour la construction contre -2 % dans le commerce ou l'industrie.

La résilience de l'économie réunionnaise en 2020 est en partie liée à une situation sanitaire davantage maîtrisée dans l'île, permettant au territoire d'échapper à certaines mesures plus restrictives. D'autre part, les différents dispositifs de soutien ont joué un rôle important d'amortisseur, avec une volonté forte de préserver la trésorerie des entreprises. Ainsi, le nombre de défaillances d'entreprises connaît paradoxalement une baisse historique d'un tiers en 2020.

L'ACTIVITÉ BANCAIRE MARQUÉE PAR L'OCTROI DES PGE ET PAR LA FORTE HAUSSE DE L'ÉPARGNE

Le financement bancaire s'est fortement accru en 2020. Sur un an, l'encours des crédits bancaires à l'économie réunionnaise progresse de 10,6 %. Cette hausse est en partie liée au dispositif de prêt garanti par l'État (PGE) avec 1,1 milliard d'euros de PGE octroyés à 7 000 entreprises réunionnaises. Du côté des ménages, les crédits à l'habitat ont poursuivi leur progression, avec une hausse de l'encours de 5,1 %, dans un environnement de taux d'intérêt toujours très bas. Les crédits à la consommation accusent en revanche un net ralentissement : +2,6 % en 2020 contre +8,4 % par an en moyenne de 2016 à 2019.

L'épargne bancaire détenue par les entreprises et par les ménages a également fortement augmenté. Les actifs financiers des entreprises sont en hausse de 33 % en 2020, en lien notamment avec le dépôt sur leurs comptes courants des PGE. De leur côté, les ménages ont vu leur consommation limitée pendant le confinement entraînant une épargne « contrainte ». Ainsi, les dépôts sur les comptes bancaires et livrets d'épargne des particuliers progressent de près d'un milliard d'euros en 2020, dont la moitié au cours du seul deuxième trimestre.

DES RÉSULTATS FINANCIERS EN BAISSÉ POUR LE SECTEUR BANCAIRE, MAIS LE RISQUE RESTE FAIBLE

La crise de 2020 a des conséquences sur la rentabilité des banques. Le résultat net agrégé des principales banques locales baisse de -13,8 % par rapport à 2019, et atteint 83 millions d'euros. Cette diminution reste néanmoins de faible ampleur notamment au regard des craintes suscitées par le choc inédit de la crise Covid-19.

Elle est liée d'une part à une baisse des revenus des établissements, notamment les commissions perçues de leur clientèle en lien avec le recul de l'activité économique. Le produit net bancaire (PNB) agrégé des principales banques diminue ainsi de 3,6 %. D'autre part, le coût du risque (qui représente notamment les provisions pour faire face au risque de non-remboursement de créance) augmente, mais

modérément. Il représente 5,8 % du PNB des banques en 2020 contre 1,1 % en 2019. Cela reste très loin de la situation de 2009, en pleine crise financière, où il avait atteint 28,4 % du PNB. Il n'y a pas eu en effet de progression des créances douteuses ou litigieuses. Ceci reflète le soutien public apporté aux entreprises et également celui des banques (notamment des moratoires sur les crédits bancaires).

Marie Aouriri, responsable du service des études et du suivi des établissements de crédit conclut : « *En 2020, les banques réunionnaises ont répondu aux besoins de financement et de trésorerie des entreprises. Le secteur bancaire est impacté par cette crise, mais il reste solide et les risques de crédit peu élevés. L'accélération de la digitalisation dans le contexte de la crise Covid-19 oblige néanmoins les acteurs bancaires traditionnels à évoluer rapidement dans un environnement de plus en plus concurrentiel.* »



[Consultez ou téléchargez le rapport annuel 2020 de l'IEDOM – LA RÉUNION](#)

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Marie Aouriri - tél : 0692 84 85 90, etudes-reunion@iedom-reunion.fr